

# DELIBERATION DU CONSEIL

N°2024-03/15C

## Objet : COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE.

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 mars, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle Escaro à Saint-Cyprien, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37	Pour :	30
En exercice :	37	Contre :	0
Présents :	25	Abstention :	0

**Présents :** Dominique ANDRAULT, Eliane BERDAGUER, François BONNEAU, Myriam DARDENNE, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Ange GARCIA, Jean GAUZE, Valérie LISSARRE, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Marie-Thérèse NEGRE, Robert OLIVE, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Angèle PEREZ, Pierre ROGE, Colette ROIG, Jean ROMEO, Manon SABARDEIL, Louis SALA, Suzanne SICARD, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absents excusés ayant donné procuration :** Joëlle CANAVY donne pouvoir à Jean ROMEO  
Danielle CULAT donne pouvoir à François BONNEAU  
Pascale GUICHARD donne pouvoir à Thierry DEL POSO  
Katia ROMAGOSA donne pouvoir à Anne-Marie PEGAR-BOIX  
Sylvie TORRES donne pouvoir à Jean-André MAGDALOU

**Absents excusés :** Stéphane CALVO, Jacques FIGUERAS, Magali FONTENEAU, Thierry LOPEZ, Nathalie PINEAU, Pierre ROSSIGNOL, Thierry SIRVENTE.

**Secrétaire de séance** : Eva SOUBIELLE

**Date de convocation** : 06 mars 2024

Le Président expose à l'Assemblée,

Vu l'article L 5211-10 du CGCT,

Vu la délibération du conseil communautaire n°2023-07/46C en date du 05 juillet 2023 portant délégations accordées au Bureau et au Président,

Considérant qu'il y a lieu de rendre compte des délibérations du Bureau qui sont intervenues depuis la dernière séance du conseil communautaire.

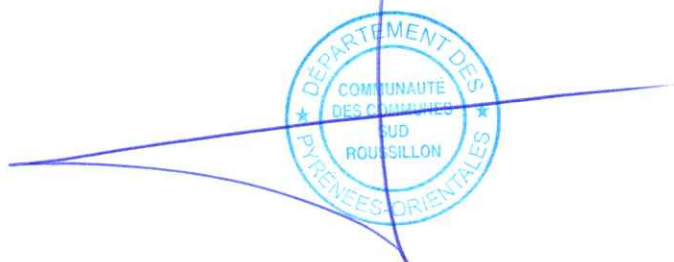
↳ **DONNE** lecture des délibérations suivantes :

<b>28 février 2024</b>	<b>2024-02/16B</b>	• Décisions sur l'eau.
	<b>2024-02/17B</b>	• Contrat d'assurance des prestations statutaires – avenant n°1.
	<b>2024-02/18B</b>	• Association Bois Energie 66 – Renouvellement de l'adhésion.

<b><u>28 février 2024</u></b>	<b>2024-02/19B</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accord-cadre de fournitures de bacs roulants pour la collecte des déchets sur le territoire de la Communauté de communes Sud Roussillon.</li> </ul>
	<b>2024-02/20B</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement de deux discontinuités linéaires entre deux aménagements cyclables sur Corneilla-Del-Vercol et Théza – Lots 1, 2 et 3.</li> </ul>
	<b>2024-02/21B</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alignement de voirie Chemin du Mas Salvat à Saint-Cyprien Acquisition d'une fraction de la parcelle AB 85.</li> </ul>
	<b>2024-02/22B</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Requalification des ZAE sur la commune de Saint-Cyprien Acquisition de l'immeuble sis rue Courteline – Parcelle AN 388.</li> </ul>
	<b>2024-02/23B</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service de l'emploi public temporaire du Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales : Nouvelle convention d'adhésion.</li> </ul>
	<b>2024-02/24B</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement d'un tiers-lieu aux anciennes caves Ecoiffier à Alénya : Avenants n°1 Lots 1, 3, 4 et 7.</li> </ul>

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président**



Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20240313-2024-03-15C-DE  
Date de télétransmission : 15/03/2024  
Date de réception préfecture : 15/03/2024